



COMITE DU JURA
FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL



INFORMATIONS LICENCES ET MUTATIONS

La situation sanitaire en cette période particulièrement pénible et délicate, nous incite à vous recommander de procéder d'urgence au renouvellement, changement et création de licences auprès du responsable Antoine Martinello.

En effet le CD39 ne pourra pas satisfaire les responsables de clubs quant à l'obtention de la licence 2021 dans un laps de temps réduit à l'approche des compétitions à venir.

1500 à 1600 licences ne se valident pas en un tour de main, 10 à 15 jours sont nécessaires depuis leur prise en compte jusqu'à leur réception pour un changement ou une création lorsque tout se passe bien.

Le calendrier des divers concours et championnats précise des dates imminentes. Côté championnat, le 1er ayant lieu les 27 et 28 mars, il convient pour tous ceux qui souhaitent y participer, de faire le nécessaire le plus rapidement possible et ainsi faciliter le travail occasionné (au plus tard le 12 mars pour le 1er championnat).

L'inscription aux championnats et/ou la participation aux concours ne pourra être validée sans la licence 2021.

Le prix de la licence Senior 2021 reste inchangé à 50 €.
Celui de la licence Jeune à 12 € et le duplicata à 8 €.

Ainsi, à la suite de l'augmentation de 2 € du prix de la licence 2021 décidé par la FFPJP afin de permettre une participation au financement de la construction du Centre National de Formation, le CD39 n'a pas souhaité répercuter cette augmentation aux clubs et a décidé de prendre à sa charge ce surcoût estimé à 3000€.

Concernant les mutations il n'y a pas de changement notable par rapport à 2020.

Merci de prendre en considération ces informations.

P/O Le Président :
Antoine MARTINELLO